

## Les ports de plaisance en quête d'aménagements durables

par **HOUZIR** le **07/05/2008** | Rubrique: [Initiatives-Actions](#) | Portail : [Amérique du Nord](#)

"Le développement des ports de plaisance intègre l'économie des territoires. Dans cette perspective, les exigences environnementales ne sont pas un souci de plus mais bien une nécessité car les élus, plaisanciers et habitants ne souhaitent pas qu'un port se résume à une enfilade d'anneaux, mais qu'il affiche une qualité d'accueil et une plus-value environnementale qui peut se muer en atout économique", a introduit Dominique Bussereau, secrétaire d'Etat aux Transports, lors de la 6e journée de la Fédération française des ports de plaisance (FFPP) qui s'est tenue le 9 novembre au Sénat. L'an dernier, cette journée avait abordé le potentiel européen de développement de ces ports.

Cette année, elle a gardé cette tonalité européenne tout en se concentrant sur l'impact économique que ces infrastructures ont sur leurs territoires d'accueil, ainsi que sur les choix de gestion qui s'imposent en conséquence à l' élu. Délégation classique de service public ou partenariat public-privé ? "Après des débuts timorés, la seconde formule commence à séduire de plus en plus d'élus, a défendu Xavier Bezançon, délégué général d'EGF-BTP et auteur de nombreux ouvrages traitant des diverses procédures de délégation de service public. D'autant que, comme dans le cas d'un marché public, les collectivités qui y ont recours perçoivent durant toute la durée du contrat les fonds de compensation TVA." "Reste que depuis que la compétence de gestion de ces ports a été transférée des départements aux communes, l' élu n'est pas toujours dans une position confortable face à ses électeurs souvent opposés à tout projet d'extension, alors qu'il manque aujourd'hui 60.000 places de ports en France", a pointé Philippe Boënnec, maire de Pornic, vice-président de l'Association nationale des élus du littoral et membre du Conseil national du littoral.

Dès lors, chaque projet de création de places ne peut plus se contenter d'être du pur bétonnage mais doit intégrer en amont des critères de développement durable. "Pour ce faire, mieux vaut que les collectivités voisines commencent à se faire moins d'ombre, à coopérer voire à agir en réseau comme cela a déjà été observé dans le Morbihan, en vue de piloter coude à coude des actions exemplaires en termes de respect de l'environnement ", a recommandé Dominique Bussereau, par ailleurs élu du littoral à Saint-Georges-de-Didonne (17).

"Mieux vaut aussi jouer la carte de la solidarité intersectorielle afin que les ports soient vraiment reconnus comme des outils valorisant d'un point de vue économique et touristique les régions, terroirs et arrière-pays, leur rayonnement dépassant largement les limites administratives de la concession", a ajouté Xavier Mangrane, président de la Fédération européenne des ports de plaisance.

A l'issue de cette journée, a été révélé un nouveau programme baptisé Odyssée. A l'échelle européenne, il mise sur la coopération entre des régions partenaires d'un développement territorial durable des ports. En outre, suite à la réussite de l'opération "Port propre" en Languedoc-Roussillon, la FFPP annonce le lancement le 7 décembre prochain de l'opération nationale "Ports propres en France". A cette date, sept associations régionales affiliées à la FFPP signeront une charte qui les engagera dans une démarche de gestion plus respectueuse de l'environnement.